



Portrait

Ahmed Marzouki. Au coeur des ténèbres

Ahmed Marzouki, 54 ans, marocain, un des rescapés du bagne de Tazmamart, relate dans «Cellule 10» sa terrifiante captivité.

par José GARÇON

publié le 8 mai 2001 à 0h48

Lorsque ce géant, rieur et décontracté, est entré, la salle s'est soulevée dans une interminable ovation. Pas un instant pourtant, Ahmed Marzouki, chaviré par l'hommage de ses compatriotes vivant à Paris, n'y a vu le tribut à un héros. Simplement «la reconnaissance, peut-être, d'une sincérité». Cette chaleur, qui s'exprime partout aussi au Maroc, étonne ce pudique qui ne sait pas dire «je» et garde une naïveté presque enfantine, lui qui n'a pas eu de jeunesse. Car à 54 ans, débordant de vitalité, celui qui s'émerveille d'être à Paris est un revenant. Il y a dix ans encore, crasseux, barbu et squelettique, il ressemblait à ces fantômes errants dans des grottes préhistoriques.

Comme cinquante-sept autres conjurés, cet ex-sous-lieutenant des Forces armées royales devait mourir. Mais à petit feu, dans le noir et l'isolement d'oubliettes moyenâgeuses nommées Tazmamart. Une mort pour l'exemple. Pour signifier que nul ne peut échapper à la colère du roi qui aura été à la mesure de la «faute»: deux tentatives de régicide en 1971 et 1972 alors que ces damnés ne savaient souvent même pas qu'ils allaient participer à un putsch contre Hassan II.

La vengeance du monarque durera dix-huit ans. 6 650 jours dans une cellule de béton de 6 m², 17 orifices minuscules dans le mur pour ne pas étouffer, un «trou d'évacuation» à même le sol «pour nos besoins», coupant avec les dents des ongles qui devenaient griffes. Envahis d'insectes qui transformaient le corps en plaie. Trente d'entre eux reposent sous une couche de chaux vive dans ce bagne symbole des années de plomb au Maroc. Vingt-huit seulement en sont revenus.

Comme la plupart de ses compagnons, Ahmed Marzouki a 26 ans en entrant dans les ténèbres, 43 quand il revoit la lumière. Tous s'étaient jurés de témoigner «s'ils sortaient». Ahmed s'y attelle, seul et en arabe avant de rencontrer le correspondant de l'AFP à Rabat, Ignace Dalle. Tous les jeudis, il lui fait lire ce qui deviendra Tazmamart-cellule 10. Cellule 10 pour signifier qu'il a écrit seulement une petite partie de leur calvaire «ce que je percevais depuis mon cachot» et que, notamment, l'histoire du bâtiment 2, le plus dur, reste à faire. «Je n'ai relaté que ce qu'on m'en a raconté, le témoignage direct appartient aux survivants.» La publication du sien a failli le renvoyer aux ténèbres. La police politique voit d'un mauvais oeil la sortie d'un «livre de révélations». Le 19 juillet 1995, Marzouki est enlevé une deuxième fois. Il renoue avec lieux de détention secrets et harcèlement



policiers. Le traumatisme est violent. Cellule 10 patientera donc jusqu'à l'avènement du nouveau monarque en août 1999.

L'écrire aura néanmoins été une indispensable thérapie. Ahmed a beau vivre chaque nouveau jour comme une chance, cette «seconde naissance» n'est pas sans douleur. Sans ressources, les «tazmamartiens» ne peuvent se soigner quand leurs bilans de santé sont catastrophiques. Les indemnités promises ne viennent pas. Trois ans après leur libération, ils finissent par obtenir une pension mensuelle de 5 000 dirhams (2 900 F). Ils devront s'en contenter jusqu'en... octobre 2000 où ils reçoivent finalement le prix, fixé on ne sait trop comment, d'une vie interrompue: 1,66 million de francs.

Dans le Maroc du début des années 90, ils se sentent incompris d'une société qui ne voit en eux que des militaires régicides. Quelques-uns se replient sur eux-mêmes. Les autres se revoient, parlent de «là-bas», rient beaucoup, revivent des pans de cet ailleurs dont ils ne reviendront jamais vraiment. A l'extérieur, on les écoute par politesse quand on ne les fuit pas. On leur explique que «la vie, dehors, n'a pas été facile non plus». Marzouki n'y voit pas mal: «On n'aime jamais connaître les horreurs de cette terre.» Il préfère se souvenir de la solidarité des militants des droits de l'homme, des anciens détenus et «du courage et du dévouement de quelques médecins».

Le mauvais élève renvoyé du lycée, puis d'une école d'agriculture «J'étais d'une paresse notoire, j'ai fini à l'Académie militaire.» reprend des études. Passe son bac, puis une licence de droit pour être avocat. La limite d'âge 40 ans l'en empêche. «J'avais pensé que j'aurais une dérogation.» Entretemps, il épouse Raja. L'aîné de leurs deux garçons 2 ans et 10 mois s'appelle Yassine. Au fond de leur cachot, ces morts vivants s'étaient promis que si un jour..., ils «le» nommeraient Yassine, du nom de la première sourate apprise dans un Coran où ils ont «trouvé la force d'accepter leur sort sans se transformer en bête sauvage, une expérience presque mystique». «C'est comme cela qu'il y a maintenant plusieurs petits Yassine», s'amuse ce père attentif qui a appris le décès du sien, à Tazmamart. Avec dix ans de retard. Ce notable, érudit religieux, est mort cinq mois après la «disparition» d'Ahmed.

A Salé, le quartier populaire de Rabat où il vit, Ahmed s'est plongé dans la traduction arabe de Cellule 10 «pour que le plus de Marocains possible sachent». Heureux de pouvoir enfin voyager couché sur le dos à Tazmamart, il «voyait Paris, Rome, New York», ce passionné d'histoire et de grandes batailles souhaite parfois l'isolement d'une cellule «mais pour lire». Il ne se projette que dans «un travail où il se sentirait utile», c'est-à-dire dans l'humanitaire et au Maroc. Certains anciens de Tazmamart désirent être réintégrés dans l'armée «mais vu leur état de santé, c'est fini pour eux». Ahmed, lui aussi, fut heureux d'être officier. Son avenir était assuré. Mais aujourd'hui, «plus jamais». Sa colère face aux trop grandes richesses,

«cet égoïsme révoltant», c'est aussi l'expérience de damnés qui ont pu survivre grâce à une solidarité, une attention mutuelle. «Il y avait de la misère avant notre incarcération, mais aujourd'hui, il y a ceux qui récupèrent les bouteilles, ceux qui mangent dans les ordures, les chiens et les chats... Nous avons beaucoup souffert à Tazmamart, mais je n'arrive pas à supporter cette souffrance-là.»

Le 7 octobre dernier, le roi Mohammed VI autorisait un retour pour mémoire sur les lieux de leur calvaire. Ahmed pensait que ce serait presque une formalité. Mais l'émotion a été terrible, insoutenable celle des familles qui attendent toujours la restitution des corps enterrés là. Marzouki a cru ressusciter en une personne avec deux corps. «Un resté à Tazmamart, l'autre qui se recueillait sur sa propre tombe.»

Pour ses compagnons et lui, il ne veut qu'une retraite et une couverture de santé car l'indemnisation ne leur permettra pas de subsister. «Nous avons 55 ans et n'avons rien appris d'autre de la vie qu'à être soldats et à mourir dans le noir.» Leurs tortionnaires? Ils doivent être désignés et, au moins, privés de leurs droits civils, pour que la société puisse se réconcilier. Mais il n'arrive pas à les haïr «ça me minerait», tout juste à les plaindre «sûr qu'ils ne sont pas heureux». Regard tranquille d'un bagnard magnifique.

photo Denis Dailleux

Ahmed Marzouki en 7 dates

1947 Naissance dans le douar de Bouajoul dans le pré-Rif.

1971 Première tentative de putsch contre Hassan II.

7 août 1973 Transfert à Tazmamart.

1991 Libération.

1993 Baccalauréat.

2000 Publication de «Tazmamart. Cellule 10».

2001 Obtention de son passeport, premier voyage à l'étranger.

